

**NOTE DE SERVICE N° 17/2009**  
**A L'ATTENTION DU PERSONNEL DU C.A.S.**

Objet : Pandémie Grippale

Le CAS est une collectivité qui accueille des personnes fragilisées et en cas de pandémie grippale, il risque d'être touché plus ou moins durement tant au niveau du personnel que des résidents, voire de nos fournisseurs. Même si cette grippe s'annonce moins virulente que prévu, l'établissement s'est préparé à faire face à cet événement. Pour ce faire un Plan de Continuité de l'Activité (PCA) a été élaboré, il a pour but d'organiser l'établissement en fonction de scénarios qui correspondent à 3 niveaux de développement de la grippe au sein du CAS.

Dès que la grippe aura touché l'établissement, je vous demande de mettre en application les fiches techniques ci-jointes :

- Fiche technique devant un ou plusieurs cas d'infection grippale pour le personnel en contact avec les résidents.
- Fiche technique devant un ou plusieurs cas d'infection grippale pour le résident.
- Fiche technique devant un ou plusieurs cas d'infection grippale pour les fournisseurs et agents de maintenance ou de réparation.
- Fiche technique devant un ou plusieurs cas d'infection grippale pour les visiteurs des résidents
- Fiche technique devant un ou plusieurs cas d'infection grippale pour les maîtresses de maison et le personnel de ménage

Ces mesures concernent l'ensemble des agents du CAS y compris les accueillants familiaux. Bien sûr, ces mesures sont difficiles à faire appliquer par certains résidents qui vous sont confiés mais je vous demande cependant de tout mettre en œuvre pour que ce dispositif puisse être efficace.

Pour le reste de l'organisation de l'établissement, nous nous référerons au PCA que vous pouvez consulter auprès de Martine.

Dans l'attente d'une évolution de la situation, je vous demande d'appliquer les mesures d'hygiène suivantes :

- Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour et veillez à la propreté des mains des résidents.
- Utilisez et faites utiliser un mouchoir en papier pour éternuer et tousser.
- Nettoyez les surfaces et les articles partagés avec d'autres (poignées de porte, chasse d'eau, télécommande, téléphone...).

Vous trouverez également ci-joint et à titre informatif, les recommandations sanitaires de la préfecture.  
Je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'évolution de la situation.  
D'avance, je vous remercie pour votre vigilance.

Fait à Forcalquier le 11 septembre 2009  
LE DIRECTEUR – CH. DUMOTIER

